

1- La réalisation des mandats en planification et en développement du territoire	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer une vision en développement durable à la planification de l'aménagement et du développement du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aménagement, géomatique, planification</li> <li>⇒ Gestion des matières résiduelles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux municipalités dans les dossiers d'aménagement et de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Environnement et développement durable</li> <li>⇒ Sécurité</li> </ul>
2- Le soutien aux municipalités locales (expertise professionnelle ou partage de services)	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'établissement de partages de services et la complémentarité entre les municipalités</li> <li>Faciliter la concertation des municipalités locales et la mise en œuvre de projets communs</li> <li>Mettre à la disposition des municipalités les expertises professionnelles de la MRC pour la coordination de projets communs</li> </ul>	
3- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs prioritaires d'intervention</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale</li> <li>Accompagner les entreprises du territoire</li> <li>Faciliter la relève en entreprise</li> <li>Renforcer l'attractivité des entreprises et faciliter le recrutement et l'intégration de la main-d'œuvre</li> <li>Stimuler l'implantation de nouvelles entreprises et le développement des entreprises existantes</li> <li>Soutenir financièrement les projets d'entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Forêt</li> <li>⇒ Tourisme</li> <li>⇒ Agriculture</li> <li>⇒ Bioalimentaire</li> </ul>
4- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs et axes prioritaires</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la réalisation de projets structurants pour rendre les milieux de vie accueillants et attrayants</li> <li>Promouvoir la participation citoyenne</li> <li>Favoriser la préservation des milieux naturels</li> <li>Favoriser la mise en valeur des attraits naturels</li> <li>Soutenir les initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Loisirs, vie communautaire, culture</li> <li>⇒ Tourisme</li> <li>⇒ Développement social</li> <li>⇒ Environnement et développement durable</li> </ul>
5- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	
Soutenir le développement de secteurs et créneaux porteurs par l'établissement et la mise en œuvre d'ententes	
6- Le soutien au développement rural	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs et axes prioritaires</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire</li> <li>Stimuler l'occupation dynamique du territoire</li> <li>Favoriser la rétention et l'établissement des jeunes, de familles et d'immigrants</li> <li>Soutenir le maintien et la consolidation des services de proximité</li> <li>Favoriser la mise à niveau et le développement des infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Démographie</li> <li>⇒ Transport et mobilité</li> <li>⇒ Infrastructures</li> <li>⇒ Logement et habitation</li> <li>⇒ Services de proximité</li> <li>⇒ Technologies de l'information et des communications (TIC)</li> <li>⇒ Agriculture et bioalimentaire</li> </ul>